



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, tenue le mardi 22 octobre 2024, à 19 h, au centre administratif, situé au 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, sous la présidence de monsieur Francis Murphy.

**À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

M. Francis Murphy, président  
M. Rafik Bourennani, vice-président  
M<sup>me</sup> Michelle Bourque, membre du conseil d'administration  
M<sup>me</sup> Chantal Croteau, membre du conseil d'administration  
M<sup>me</sup> Émilie Dumas, membre du conseil d'administration  
M<sup>me</sup> Karine Gaudet, membre du conseil d'administration  
M<sup>me</sup> Sandra Godmer, membre du conseil d'administration  
M. Sylvain Houle, membre du conseil d'administration  
M<sup>me</sup> Geneviève Larche, membre du conseil d'administration  
M. Éric Lunam, membre du conseil d'administration  
M. Antony Rouillard, membre du conseil d'administration  
M. Maurice Veillet, membre du conseil d'administration

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Jean-François Pressé, directeur général  
M<sup>me</sup> Claudie Brière, directrice générale adjointe et directrice, Services des ressources financières  
M. Mathieu Ouellet, participant sans droit de vote  
M<sup>me</sup> Nathalie Legault, secrétaire générale

**EST ABSENTE :**

M<sup>me</sup> Roxanne Bilodeau, membre du conseil d'administration

**INVITÉS**

M<sup>me</sup> Josée Ferron, directrice, Service des ressources humaines  
M<sup>me</sup> Manon Lanthier, directrice, Service des ressources éducatives  
M<sup>me</sup> Caroline Neveu, coordonnatrice en communications  
M. Luc Thiboutot, directeur, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport

**VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Francis Murphy, président, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre :

1. **Vérification du quorum et ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Déclaration des conflits d'intérêts**
4. **Questions du public**
5. **Ordre du jour de consentement**
  - 5.1. Adoption - Procès-verbal de la séance du 29 août 2024
  - 5.2. Attestation de conformité
  - 5.3. Reddition de compte de la direction générale
  - 5.4. Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie
6. **Points en lien avec la mission**
  - 6.1. Rapport de la direction générale
  - 6.2. Suivi - Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)



- 6.3. Présentation - Clientèle au 30 septembre 2024
- 6.4. Présentation - Sommaire des frais exigés des parents 2024-2025
- 7. Rapport des comités et décisions/suivis afférents**
  - 7.1. Comité des ressources humaines**
    - 7.1.1. Rapport de la présidence du comité
  - 7.2. Comité de vérification**
    - 7.2.1. Rapport de la présidence du comité
    - 7.2.2. Adoption - Approbation de l'état des taxes dues au 30 septembre 2024
    - 7.2.3. Adoption - Modification de la composition du comité de vérification
  - 7.3. Comité de gouvernance et d'éthique**
    - 7.3.1. Rapport de la présidence du comité
  - 7.4. Comité des ressources matérielles et informatiques**
    - 7.4.1. Rapport de la présidence du comité
    - 7.4.2. Adoption - Projets en maintien de bâtiment 2024-2025
- 8. Autres points de décision**
- 9. Points de discussion et d'information**
- 10. Questions diverses**
  - 10.1. État de situation - Francisation en formation générale des adultes
  - 10.2. Information au sujet du transport scolaire
  - 10.3. Activité de réseautage avec la Ville de Val-d'Or
- 11. Levée de la séance**

### **DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré par les membres du conseil d'administration.

### **QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est adressée au conseil d'administration.

### **ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT**

*Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les traiter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement pour qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet des délibérations requises.*

CA\_015-24-25

### **Adoption - Procès-verbal de la séance du 29 août 2024**

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 29 août 2024 soit adopté et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture.

**Adoptée**

### **Attestation de conformité**

Le directeur général dépose une attestation de conformité confirmant que le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois respecte ses obligations légales.

### **Reddition de compte de la direction générale**

Le directeur général dépose une reddition de compte des décisions prises en application du *Règlement concernant la délégation des fonctions et pouvoirs* du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois.



### **Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie**

Mme Nathalie Legault, secrétaire générale, confirme qu'aucun nouveau formulaire n'a été déposé.

Elle profite de l'occasion pour informer les membres du conseil d'administration qu'ils doivent préparer la mise à jour annuelle de leur déclaration d'intérêts en prévision de leur dépôt, sous pli confidentiel, lors de la séance du 17 décembre 2024.

### **POINTS EN LIEN AVEC LA MISSION**

#### **Rapport de la direction générale**

M. Jean-François Pressé, directeur général, dépose son rapport.

Il informe le conseil du récent décès d'un membre du personnel et aborde la situation vécue à la FGA en raison du dossier de la francisation.

Au niveau de l'enjeu 1, il souligne particulièrement la visite effectuée en Ontario en compagnie de membres du personnel. Cette visite permet de voir les actions mises en place pour favoriser la réussite des élèves afin de pouvoir s'en inspirer.

Pour l'enjeu 2, il souligne particulièrement la visite du ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville. Lors de la visite, celui-ci a pu visiter le CFP Val-d'Or et a rencontré des élèves et des membres du personnel enseignant. Malgré les défis que notre CSS doit relever, notamment quant aux besoins d'espace pour 2025, nous avons mis l'accent sur nos réalisations et nos projets inspirants.

Pour l'enjeu 3, M. Pressé mentionne la participation du Centre de services scolaire au Gala des Milleniums à Senneterre.

#### **Suivi - Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)**

M. Jean-François Pressé, directeur général, présente le bilan des objectifs 1 et 2 de l'Enjeu 1 du PEVR 2023-2027.

Il aborde notamment le taux de diplomation du CSS et son évolution au fil des ans ainsi que le taux de diplomation en formation professionnelle.

#### **Présentation - Clientèle au 30 septembre 2024**

Mme Manon Lanthier, directrice, Service des ressources éducatives, présente la clientèle officielle au 30 septembre 2024 et la mise à jour des indices de défavorisation des établissements primaire et secondaires du Centre de services scolaire

#### **Présentation - Sommaire des frais exigés des parents 2024-2025**

Mme Manon Lanthier, directrice, Service des ressources éducatives, présente le sommaire des frais exigés des parents en 2024-2025 pour l'ensemble de nos établissements préscolaires, primaires et secondaires.



No de résolution  
ou annotation

33<sup>E</sup> SÉANCE

Les membres du conseil se questionnent sur l'augmentation des frais pour l'école alternative Papillon-d'Or. Mme Lanthier effectuera les vérifications demandées et fera un suivi par courriel aux membres du conseil.

## **RAPPORT DES COMITÉS ET DÉCISIONS/SUIVIS AFFÉRENTS**

### **COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

#### **Rapport de la présidence du comité**

En l'absence de Mme Bilodeau, M. Antony Rouillard, vice-président du comité, informe le conseil des principaux sujets abordés lors de la rencontre du 8 octobre.

Outre l'adoption des règles de régie interne du comité et la désignation de la présidence et vice-présidence, les membres ont fait un suivi du programme de relève du personnel d'encadrement. Il précise aussi que le CSS est actuellement en bonne posture relativement au personnel enseignant en poste.

### **COMITÉ DE VÉRIFICATION**

#### **Rapport de la présidence du comité**

Mme Sandra Godmer, présidente du comité de vérification, informe le conseil des sujets qui ont retenu leur attention lors de la rencontre du 8 octobre.

En plus des éléments de gouvernance (désignation à la présidence et vice-présidence et régie interne), le comité a discuté des sujets qui feront d'ailleurs l'objet d'une décision dans les points suivants. Mme Godmer confirme aussi que les rapports financiers du CSS sont en préparation ainsi que le rapport d'audit du Vérificateur général en lien avec la réussite des élèves autochtones.

CA\_016-24-25

#### **Approbation de l'état des taxes dues au 30 septembre 2024**

CONSIDÉRANT le dépôt par la directrice du Service des ressources financières de l'état des taxes scolaires dues en date du 30 septembre 2024;

CONSIDÉRANT les articles 339 et 340 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité de vérification;

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le conseil d'administration approuve l'état des taxes scolaires dues en date du 30 septembre 2024.

**Adoptée**



No de résolution  
ou annotation

33<sup>E</sup> SÉANCE

CA\_017-24-25

### **Modification de la composition du comité de vérification**

CONSIDÉRANT la résolution CA\_005-22-23 confirmant la composition du comité de vérification;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de revoir la composition du comité;

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le comité de vérification soit composé de trois ou quatre membres du conseil d'administration (dont minimalement un membre qui n'est pas un membre représentant du personnel) désignés par le conseil d'administration.

QUE la présidence du conseil puisse participer d'office aux séances du comité;

QUE le directeur général et le membre du personnel ayant une compétence en matière comptable ou financière qu'il désigne puissent participer aux rencontres du comité sans droit de vote.

**Adoptée**

### **COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

#### **Rapport de la présidence du comité**

Mme Geneviève Larche, présidente du comité de gouvernance, confirme que le comité s'est rencontré le 2 octobre dernier.

Les discussions ont porté sur les éléments de gouvernance (régie interne et désignation à la présidence et vice-présidence) et sur le Plan de travail du comité pour 2024-2025.

### **COMITÉ DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES**

#### **Rapport de la présidence du comité**

M. Sylvain Houle, président du comité, mentionne les principaux sujets abordés lors de la rencontre du 11 octobre 2024.

Le comité a abordé les sujets en lien avec sa gouvernance (désignation à la présidence et vice-présidence, régie interne et calendrier des rencontres). En plus des projets d'immobilisation 2024-2025, le comité a notamment été informé de l'évolution du dossier de la conduite d'eau du Centre l'Horizon, des discussions avec la Municipalité de Rivière-Héva et de l'aménagement des terrains extérieurs à la Polyvalente Le Carrefour. Le comité a aussi discuté du déficit d'espaces et des contrats pour les serveurs infonuagiques.

CA\_018-24-25

### **Projets en maintien de bâtiment 2024-2025**

CONSIDÉRANT la présentation des projets retenus en lien avec le budget d'investissements 2024-2025;



No de résolution  
ou annotation

33<sup>E</sup> SÉANCE

CONSIDÉRANT qu'en vertu du *Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs*, tout octroi de contrat de 250 000 \$ et plus doit faire l'objet d'une autorisation du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité des ressources matérielles et informatiques;

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'ACCEPTER la liste des projets retenus au budget d'investissements pour l'année 2024-2025;

D'AUTORISER le Service des ressources matérielles et de l'approvisionnement à procéder à la publication des appels d'offres requis pour la réalisation de ces projets;

D'AUTORISER le directeur général à octroyer les contrats à la suite de l'appel d'offres si les prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme aux exigences ne dépassent pas de plus de 10 % la valeur estimée des travaux.

**Adoptée**

#### **AUTRES POINTS DE DÉCISION**

Aucun sujet n'est inscrit à ce point.

#### **POINTS DE DISCUSSION ET D'INFORMATION**

Aucun sujet n'est inscrit à ce point.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **État de situation - Francisation en formation générale des adultes**

M. Jean-François Pressé présente un état de situation du dossier.

- l'offre de formation est maintenant gérée par Francisation Québec (qui relève du MIFI).
- nous avons accepté les inscriptions en fonction de la demande de la clientèle, comme nous le faisons auparavant.
- le Centre de services scolaire a reçu des instructions du MÉQ de respecter les balises budgétaires fixées pour la francisation.
- par le passé, nous avons pu utiliser des mesures pour compenser les hausses de clientèle mais ce n'est plus possible.

Nous avons donc dû mettre fin à la formation de plusieurs groupes d'élèves. Pour les groupes restants, la formation se terminera avant la période des fêtes.

MM. Éric Lunam et Sylvain Houle, membres du conseil et respectivement directeur et conseiller pédagogique à la formation générale des adultes, ont fait état des conséquences de la situation autant pour le personnel que pour les élèves.

Mme Émilie Dumas profite de l'occasion pour informer le conseil de la réaction et des démarches entreprises par la Chambre de commerce de Val-d'Or dans ce dossier.



No de résolution  
ou annotation

33<sup>E</sup> SÉANCE

M. Pressé précise certaines actions déjà réalisées en réponse à la situation :

- discussions avec M. Pierre Dufour, député d'Abitibi-Est;
- discussions entre M. Dufour et M. Jean-François Roberge, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;
- rencontre avec la sous-ministre, ministère de l'Éducation.

Il indique aussi que les directions générales des centres de services scolaires de la région discutent d'une stratégie régionale et mentionne que le CSS évalue des alternatives qui permettraient d'offrir des services de francisation différemment.

#### **Information au sujet du transport scolaire**

Mme Geneviève Larche, à titre de coordonnatrice, SRMAT, présente les initiatives en place au Centre de services scolaire en lien avec la sécurité dans les transports, notamment la révision de nos politiques et notre participation au Collectif 117.

Elle précise que suite à l'accident survenu en début d'année scolaire au Centre de services scolaire Harricana, nous précédons à l'analyse de points d'embarquement et de débarquement pour identifier ceux qui nécessitent que les élèves traversent la voie publique. À la suite de dénombrement, nous devons déterminer la façon de les encadrer.

Elle mentionne que le CSS travaille activement avec les transporteurs, les municipalités, le ministère du Transport et la Sûreté du Québec pour sensibiliser les parents et les élèves à la sécurité aux abords des écoles et dans le transport scolaire et trouver des solutions pour améliorer la sécurité de nos élèves.

#### **Activité de réseautage avec la ville de Val-d'Or**

M. Luc Thiboutot, directeur, SRMAT, informe les membres du conseil de la tenue d'une activité de réseautage avec la Ville de Val-d'Or qui regroupera les élus municipaux, les membres du conseil d'administration du CSSOB ainsi que le personnel d'encadrement des deux organisations.

L'activité se déroulera le 14 novembre prochain - une invitation détaillée suivra.

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 25.

M. Francis Murphy  
Président

Mme Nathalie Legault  
Secrétaire générale